



SNESUP-FSU
SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Motion votée au CNESER plénier du 19 janvier 2015 **Le rôle du CNESER doit être respecté.**

Réunis en séance plénière le 19 janvier 2015, les membres du CNESER protestent contre le nouveau report imposé à l'examen de la répartition budgétaire entre les universités.

Après la non inscription à l'ordre du jour du CNESER plénier du 15 décembre 2014 de l'examen de la totalité des documents budgétaires, au motif de décisions tardives sur le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est désormais prévu de repousser à la séance du 23 février l'expression du CNESER sur le projet de répartition des moyens, sous prétexte de l'attente d'ultimes arbitrages. Les établissements souffrent aussi de n'avoir pas reçu les notifications, qui ne sont de toutes façons jamais définitives à ce stade.

Voilà qui témoigne, une fois de plus, de la bien faible considération accordée aux membres du CNESER et à leurs avis.

Rappelons que ce nouvel épisode fait suite à de nombreux autres, tels les reports in extremis (parfois même en cours de séance) des projets de décrets COMUE, dont les conditions de validation n'avaient pas été vérifiées ou, dernier exemple en date, l'envoi d'un projet de calendrier de l'élection du nouveau CNESER le lendemain même de la séance du CNESER du 15 décembre 2014, où cette diffusion imminente n'a même pas été évoquée.

Les membres du CNESER rappellent que celui-ci est une des rares instances nationales exprimant, par la voix d'une majorité d'élus, les avis de la communauté universitaire. Ils expriment l'espoir que l'élargissement des missions, du périmètre et des prérogatives du CNESER s'accompagnera aussi d'une amélioration des capacités d'écoute et de prise en compte de ses avis par le ministère.

Soutenue par : SNESUP, FSU, UNSA, Sup'Recherche-UNSA, SNPTES, SGEN-CFDT, CFDT, FercSup-CGT, CGT, SNPRES-FO, Sup Autonome-FO, QSF, UNEF, FAGE, CPU, FCPE

Vote : 47 pour, 0 contre, 3 abstentions, 2 NPPV